

La question traitée était la suivante :

Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ? Six points se sont nettement dégagés de la discussion.

Diversité

Les débats ont été unanimes pour rappeler leur attachement à la diversité à l'école, au collège ou au lycée. Le monde qui nous entoure est fait d'une diversité de cultures, de talents... et il est indispensable que l'école de la république reflète et accompagne cette réalité. Le contraire serait incompréhensible de la part d'une institution qui a le mandat de former les citoyens de demain.

Oui au collège unique. De la même manière que l'école de la république est unique, à savoir qu'elle dispense le même enseignement à tous les élèves, le collège doit aussi être unique : un seul collège quelque soit l'origine sociale ou les prédispositions des élèves. Toutefois, collège unique ne signifie pas pour autant unicité des enseignements dispensés et des parcours proposés. Un **socle d'enseignement commun** est indispensable, ce socle commun doit être complété par des enseignements complémentaires adaptés aux dispositions particulières des élèves.

Valorisation des compétences

L'école doit valoriser toutes les compétences. Mais force est de constater que ce sont essentiellement les compétences intellectuelles qui sont valorisées. D'autres compétences tout aussi essentielles : manuelles, artistiques, sportives... ne sont pas reconnues. Les raisons invoquées de cette ségrégation sont directement associées aux moyens déployés par l'Éducation nationale : les activités manuelles, artistiques ou sportives ont un coût bien supérieur à celui des enseignements plus conventionnels, pour lesquels, en plus des enseignants, seuls des feuilles de papier, des crayons et quelques livres suffisent. Donc, pour que toutes les compétences soient effectivement favorisées, il est indispensable qu'un effort financier soit fait en faveur des enseignements *non-intellectuels*.

Le désintérêt pour des matières non-intellectuelles n'est pas du seul fait du système scolaire. Afin que de nombreux élèves s'orientent dans des carrières professionnelles manuelles avec enthousiasme, il est indispensable que la société civile commence par revaloriser ces métiers injustement dévalorisés. Ce n'est qu'ensuite que le système éducatif pourra promouvoir ces filières professionnelles.

Enseignements fondamentaux

Une majorité de jeunes enfants arrivent au collège avec de sérieuses lacunes dans les connaissances fondamentales. Lire, écrire et compter doivent absolument être maîtrisés afin que les programmes du collège puissent être convenablement traités. Pour ce faire, il est indispensable que les programmes de l'école primaire soient revus pour que l'effort soit porté justement sur ces connaissances fondamentales, et qu'à l'issue du CM2, elles soient effectivement maîtrisées de tous les écoliers.

Des volontés corporatistes ont amené les programmes du primaire et du secondaire à évoluer pour inclure de trop nombreuses activités. Ces volontés sont certainement généreuses et louables à bien des égards. Néanmoins un peu de pragmatisme doit être de mise ! Il faut se poser la question sur ce qu'il est indispensable de maîtriser à l'issue du CM2, de ce qui peut être vu comme un *plus*, et le cas échéant de ne proposer ces *plus* qu'aux seuls élèves qui maîtrisent suffisamment les connaissances de base. Cette position apparaîtra élitiste aux yeux de certains, mais n'est ce pas plus élitiste de laisser des élèves sur le bas-côté dès la fin du primaire sous prétexte qu'ils n'ont pu acquérir la somme de connaissance qu'on attendait d'eux ?

Soutien scolaire et options

Pour promouvoir l'égalité des chances, il est indispensable de proposer du soutien scolaire aux élèves qui éprouvent des difficultés. Il ne faut pas non plus que les élèves en difficulté se voient pénalisés en restant à l'école ou au collège plus longtemps que les autres. Les élèves qui ont plus de facilité ne doivent pas non plus être freinés ou éteints par un nivellement par le bas. Une manière équitable de résoudre cette problématique consisterait à proposer des enseignements optionnels, qui pourraient prendre la forme de cours de soutien ou de remédiation pour les élèves en difficultés, et des activités alternatives pour les autres : enseignements de langues vivantes, mais aussi enseignements artistiques, techniques ou activités sportives. L'important est de faire en sorte que tous les enfants, quelque soit leurs origines

sociales ou leurs prédispositions aux études passent autant de temps à l'école.

Un tel enseignement optionnel ou de soutien ne doit pas être une volonté locale, il est indispensable que ces dispositions s'inscrivent dans une politique nationale et que les moyens requis pour les mettre en œuvre ne soient ni territoriaux, ni départementaux, ni régionaux, mais que ceux-ci émanent du budget du ministère de l'Éducation nationale.

Le soutien scolaire ne consiste pas à répéter ce qui a été dit en cours. Il y a une réelle pédagogie derrière la remédiation. Aussi faut-il que les enseignants qui assureront ces séances de soutien soient formés à cet effet, pour rendre ces heures les plus bénéfiques possibles.

Orientation

Actuellement, l'orientation professionnelle se fait en classe de 2nde. Il y a consensus pour dire qu'une pré-orientation pourrait être envisagée dès la classe de 5^e. Néanmoins, il est indispensable de proposer une réorientation à tout moment. Pour que cela soit possible, il va de soit que des classes passerelles devront être mises en place.

3^e d'insertion

Les 3^e d'insertion semblent constituer des formules concluantes dans des cas précis : élèves en sérieuse situation d'échec scolaire, ayant de telles lacunes et un comportement tel qu'ils ne peuvent être pris en charge dans un cursus normal. Les expériences en cours montrent que les élèves qui fréquentent ces classes reprennent de la confiance en eux, et apprécient la formule de l'enseignement en alternance qui leur est proposé : deux semaines à l'école, deux semaines en apprentissage. Un mode d'évaluation adapté est généralement mis en place, et le fait de voir des moyennes correctes contribue à sortir les adolescents qui fréquentent ces classes de cette perception perpétuelle d'échec.

Toutefois, il est bien fait mention qu'il s'agit là d'une solution adaptée à une frange de la population scolaire réduite. Il ne faudrait surtout pas que ces classes deviennent des lieux vers lesquels tout élève en difficulté, fut-elle bénigne ou plus profonde, se verrait orienté.

Tout comme pour le soutien ou les options, il ne faut pas que de telles classes constituent des spécificités régionales. Il faut que l'existence de celles-ci s'inscrive dans une politique globale pérenne applicable à l'ensemble du territoire national. Le budget de fonctionnement de ces classes ne doit pas s'appuyer sur des ressources territoriales, pas plus que départementales ou régionales, mais nationale afin d'assurer une équité

de fonctionnement de ces classes d'insertion sur l'ensemble du territoire national.

Conclusions

- ▶ Oui à un collège unique qui propose des parcours adaptés aux capacités de chacun.
- ▶ Oui à un renforcement des apprentissages fondamentaux à l'école primaire, quitte à ce que ce soit au détriment de certains gadgets.
- ▶ Oui à une orientation plus précoce, mais à la seule condition qu'une réorientation demeure toujours possible au travers de dispositifs telles les classes passerelles.
- ▶ Oui à la pérennisation des classes de 3^e d'insertion dans la mesure où celles-ci restent réservées à une frange réduite de la population scolaire.

Collège Jacques-Prévert – Saint-Genis-Pouilly Débat National sur l'Avenir de l'École Question n° 17

mercredi 17 décembre 2003

La question traitée était la suivante :

Comment améliorer la qualité de la vie des élèves à l'école ? Il s'agit là d'un très vaste sujet pour lequel seules quelques propositions ont pu être formulées.

Rythmes scolaires

Les rythmes scolaires des écoliers, collégiens et lycéens français sont certainement les plus chargés comparativement à ceux de leurs homologues des autres pays de l'OCDE. 7 semaines d'école suivies de 2 semaines de congés semble être un équilibre convenable. Encore faut-il que celui-ci ne soit pas perturbé pour des raisons bassement économiques. La durée des vacances d'été apparaît excessive à plus d'un. Ce serait une bonne chose que de la réduire encore, au bénéfice d'une réduction de la charge de travail hebdomadaire.

Personnels périscolaires

La non présence de personnels périscolaires en nombre suffisant semble être la cause principale d'une qualité de vie dégradée dans les établissements d'enseignement. Il y a unanimité pour déplorer une absence flagrante de personnels de santé, de personnels d'orientation, de conseillers d'orientation, de personnels d'entretien en nombre suffisant.

Personnels de santé

Il y a unanimité pour reconnaître que tous les établissements scolaires du second degré devraient disposer d'un professionnel de santé à temps plein : médecin scolaire, infirmière scolaire, psychologue scolaire. La mission de prévention et d'accompagnement des élèves ne peut être efficace que si leur présence dans l'établissement est pérenne et quotidienne. Un personnel de santé pour plusieurs établissements est un cataplasme sur une jambe de bois : les élèves auront toujours besoin de ses services quand justement cette personne ne sera pas présente dans l'établissement.

Personnels d'encadrement et d'éducation

Les élèves se plaignent de l'attitude par trop coercitive du personnel de surveillance. Force est de constater que surveillants, aides-éducateurs, conseillers d'éducation... sont en nombre insuffisant, et que les seuls moyens dont ils disposent pour assurer leur mission dans ces conditions sont l'interdiction et la réprimande. Si ces personnels étaient suffisamment nombreux, ceux-ci ne craindraient pas de se laisser dépasser. Aussi auraient-ils une attitude plus permissive et par conséquent donneraient-ils une image plus généreuse de l'adulte.

La formation de ces personnels, et notamment celle des nouveaux arrivés dans la profession n'est peut-être pas suffisante. Il y a unanimité pour craindre que les récentes décisions gouvernementales n'aillent pas dans le sens de la pérennisation des moyens nécessaires pour garantir un encadrement éducatif digne de ce nom.

Conseillers d'orientation

L'orientation est une préoccupation de tous les instants des élèves et de leurs parents. De trop nombreuses situations d'échec viennent d'une mauvaise orientation. Il est indispensable que les établissements d'enseignement disposent de conseillers d'éducation très bien formés, ayant une connaissance non seulement des métiers et des filières de formation locaux ou régionaux, mais

aussi une très bonne connaissance des filières nationales et internationales.

La décentralisation de ces personnels nous laisse craindre une dégradation de la qualité du conseil ; que les filières locales seront indûment ou excessivement promues au détriment de filières nationales ou internationales. Vu la difficulté qu'avait déjà l'ONISEP à promouvoir des cursus à l'étranger, on peut penser qu'il en sera de même des structures régionales d'orientation vis-à-vis de cursus extra-régionaux. Cela va complètement à l'encontre de cette volonté de mobilité professionnelle tant réclamée par les milieux économiques !

Parc immobilier de l'éducation nationale

Celui-ci se trouve dans le giron des collectivités territoriales, départementales ou régionales pour ce qui est des écoles et établissements du second degré.

Pour certains d'entre eux, leur conception n'est pas idéale : insonorisation inexistante, maintenance difficile ou trop onéreuse, salubrité discutable.

Les acteurs internes du système éducatif déplorent que la conception des locaux soit définitivement trop orientée sur l'enseignement (salles de cours) et pas suffisamment sur les activités périscolaires. Rares sont les établissements qui disposent de locaux spécifiques pour l'accueil des élèves, ou des professeurs, de foyers ou de halls de récréation suffisamment spacieux pour accueillir décemment les élèves.

Toujours aux yeux des acteurs internes du système éducatif, il semble que la conception des nouveaux établissements réponde plus à des critères plus esthétiques que fonctionnels ; que ces derniers n'occupent pas la place prépondérante qu'ils devraient avoir. L'esthétique oui, mais pas au détriment de la vie scolaire. Par ailleurs, les spécificités géographiques semblent avoir été complètement occultées.

Pour palier à ces lacunes, il apparaît nécessaire d'impliquer de manière plus importante l'ensemble des acteurs du système éducatif dans la conception des nouveaux établissements.

École ouverte

Les écoles ouvertes semblent être des expériences intéressantes. Elles ne se justifient certainement pas de la même manière partout. Toutefois les établissements scolaires implantés dans des zones difficiles semblent retirer de réels bénéfices de ces expériences : amélioration des relations enseignants-élèves, amélioration du respect de

l'institution scolaire par les élèves qui fréquentent ces écoles ouvertes. Il s'agit là d'expériences à pérenniser.

Citoyenneté

L'école, le collège et le lycée sont des lieux d'apprentissage de la citoyenneté. Il faut que l'institution scolaire puisse proposer un cadre qui justement favorise cet apprentissage. Il passe par une accession à une certaine autonomie pour les élèves et donc une responsabilisation de ceux-ci. La contrepartie de cela est triple :

- ▶ Les élèves doivent adopter un comportement citoyen : respect de soi, des autres, des locaux et de l'environnement. Les problèmes d'hygiène dans les sanitaires, tant évoqués par les uns et les autres, pourraient trouver une réponse partielle dans un tel comportement.
- ▶ L'attitude des adultes présents dans l'établissement doit être en cohérence avec ce qui est attendu des élèves.
- ▶ Pour qu'il soit moins coercitif, le personnel éducatif (surveillants, conseillers et aides d'éducation, personnels de santé...) doit être présent dans les établissements en nombres suffisants.

Conclusion

Une amélioration de la qualité de vie des élèves passe indubitablement par le déploiement de ressources supplémentaires (ou un redéploiement des ressources mal usitées). Il est indispensable que les établissements disposent de plus de personnels périscolaires. La qualité de vie des élèves est intimement liée à celle des enseignants. Si ceux-ci doivent habiter à des dizaines de kilomètres de l'établissement dans lequel ils travaillent pour de basses raisons de cherté de la vie, on ne peut raisonnablement pas attendre d'eux une grande disponibilité !

Des expériences visant au bout du compte à réconcilier les jeunes avec le système éducatif sont en cours et sont concluantes. Elles ne demandent qu'à être pérennisées.